

très utiles pour soutenir les forces épuisées du malade; dans le cas de tumeur lymphadénique, les préparations arsenicales pourraient même amener la guérison complète.

Marcel LABBÉ.

PARASITES DES REINS

Un certain nombre de parasites, appartenant pour la plupart à la classe des entozoaires, peuvent se localiser dans le rein et y déterminer, par leur présence, des accidents de nature et de gravité variables.

I. L'ÉCHINOQUE est, en nos contrées, le plus fréquent de ces parasites; il donne lieu à la formation de *kystes hydatiques* du rein, dont le principal danger vient de la possibilité d'une rupture.

Pour éviter cet accident, un traitement doit être mis en œuvre. Le traitement médical par l'iodure de potassium, l'essence de térébenthine, les mercuriaux, est absolument sans action, car ces divers médicaments, ne pouvant passer en quantité suffisante à travers la membrane hydatique, n'amènent pas la mort de l'échinocoque.

Le traitement médico-chirurgical consistant en une ponction simple aseptique de la poche avec évacuation complète, ou en une ponction suivie d'injections de liqueur de Van Swieten ou de solution iodo-iodurée, n'a donné que peu de résultats.

Le traitement de choix est chirurgical; il consiste dans l'incision et l'extirpation du kyste par la voie lombaire, s'il est possible de l'atteindre ainsi, ou sinon par la voie transpéritonéale. L'incision du kyste suivie du capitonnage de la poche, suivant le procédé de Delbet, permettrait d'éviter le drainage et les suppurations interminables.

II. Le STRONGLE GÉANT, parasite qui peut atteindre 1 mètre de longueur, se localise au niveau du bassin; il est rare, et l'on n'en connaît que neuf exemples authentiques. Les accidents qu'il provoque (coliques néphrétiques, hématuries, pyélo-néphrite) nécessitent le traitement chirurgical et l'incision du bassin.

III. Le PENTASTOMA DENTICULATUM, un parasite de la classe des arachnides, n'a été que fort rarement rencontré dans le rein de l'homme.

IV. Le BILHARZIA HÆMATOBIA, apporté généralement par l'eau de boisson malpropre, pénètre par l'intestin dans les branches de la veine, puis dans les vaisseaux du rein. Ce parasite est la cause de l'affection désignée sous le nom d'hématurie d'Égypte, très fréquente en ce pays.

Il est plus facile d'éviter cette affection que de la guérir, et, pour cette raison, les habitants des pays où se rencontre ce parasite ne doivent boire que de l'eau bouillie ou filtrée avec soin.

Lorsque la maladie sera déclarée, on essayera les divers médicaments parasitocides, comme l'essence de térébenthine, l'assa fœtida, l'iodure de potassium, mais le plus souvent sans succès.

Marcel LABBÉ.

LITHIASE RÉNALE.

De même que l'histoire de la lithiase vésicale, celle de la lithiase rénale comprend deux grands chapitres : les gravelles *acides* et les gravelles *alcalines*. Les lithiases acides sont primitives, ce sont les plus fréquentes. En général secondaires, à moins qu'elles ne soient d'origine médicamenteuse ou névropathique, ce qui est plus rare, les lithiases alcalines sont le plus souvent une conséquence possible de la suppuration des voies urinaires. La gravelle acide est donc presque exclusivement médicale, tandis que l'autre ressortit plus habituellement à la chirurgie.

On sait que, par le terme de gravelle acide, on entend deux sous-variétés : la gravelle *urique* et la gravelle *oxalique*, dont l'étiologie et le traitement comportent d'assez notables différences. La première, de beaucoup la plus commune, proche parente de la goutte, semble se développer sous l'influence d'une alimentation carnée excessive. La seconde a plutôt tendance à résulter du régime végétarien. Cette distinction doit guider le médecin dès l'orientation première de la thérapeutique. Mais il est des indications générales qui restent indépendantes de la composition chimique des concrétions rénales, et qu'il convient de mettre au premier plan.

La première est prophylactique, elle se propose d'atténuer ou de supprimer, par une hygiène bien entendue, les conditions qui semblent favoriser la genèse des calculs rénaux. Elle trouve son application

non seulement chez les lithiasiques avérés, ayant déjà subi des accidents nettement caractérisés, mais encore chez tous les sujets que leur tempérament, leurs antécédents diathésiques personnels ou héréditaires permettent de considérer comme des candidats à la gravelle.

La seconde grande indication est, à proprement parler, curative; son objectif est de favoriser par des procédés divers, soit la dissolution, soit l'élimination des calculs. Quand ces moyens demeurent impuissants, il faut recourir à des interventions chirurgicales de nature et de gravité variables selon les cas.

Hygiène des graveleux. — Que la gravelle soit urique ou oxalique, l'hygiène générale qu'elle commande obéit, à certains égards, à des principes à peu près identiques. C'est ainsi qu'à l'une et à l'autre classe de ces malades, on peut indistinctement conseiller l'exercice régulier, au grand air autant que possible, à condition qu'il ne soit pas poussé jusqu'à la fatigue, de façon à éviter l'écueil des transpirations profuses qui, en abaissant la quantité des urines, offrent, au point de vue de la précipitation de leurs éléments solides, de sérieux inconvénients. Le genre d'exercice importe peu, du reste; on peut en laisser le choix au malade, suivant son genre de vie habituel et ses goûts personnels; il pourra indifféremment mettre à profit la chasse, l'aviron, la bicyclette, l'escrime, le billard, ou simplement la marche. Cependant il est évident que les malades porteurs de calculs volumineux, sources d'hématuries et d'endolorissement continu de la région lombaire, devront soigneusement s'abstenir de tout exercice violent, ou n'en user que momentanément et avec mesure, durant les périodes de calme absolu.

Tous les procédés hygiéniques usuels destinés à entretenir et à stimuler les fonctions de la surface cutanée sont, en général, favorables aux graveleux. A leur tête, il convient de placer la balnéation chaude : bains simples, bains alcalins ou bains salés. Quant aux bains sulfureux, ils offrent, en général, plus d'inconvénients que d'avantages; l'influence excitante qu'ils exercent sur le système nerveux est propre à éveiller des crises néphrétiques ou congestives. Le massage, les frictions sèches au gant de crin sont presque toujours à conseiller. Il n'en est pas de même de l'hydrothérapie froide; excellent agent prophylactique chez les jeunes sujets prédisposés à la gravelle ou légèrement touchés, elle ne devra être recommandée qu'avec de grandes réserves, une fois la gravelle confirmée, et chez les malades qui ont dépassé l'âge mûr.

Hygiène alimentaire. — Les uricémiques et les oxaluriques ne doivent pas s'alimenter de la même façon, quelles que soient les affinités chimiques qui unissent l'acide urique et l'acide oxalique.

Leurs régimes obéissent à des indications tout opposées et ne présentent qu'un très petit nombre de points de contact. Les menus qui conviennent aux sujets atteints de lithiasé urique sont ceux que l'on a l'habitude de prescrire aux goutteux, ces deux états morbides étant plus ou moins dominés par l'uricémie. On sait que le principal effet du régime azoté est d'accroître l'acidité de l'urine et l'excrétion de l'acide urique combiné ou non. Il est donc logique de n'accorder dans l'alimentation des malades en question qu'une place restreinte à la viande. Un plat de viande par repas constitue un maximum. Parmi les aliments azotés à éviter, il faut noter : les viandes noires, plus spécialement le gibier noir, lièvre, chevreuil, le gibier faisandé, les viandes fumées, les salaisons; les crustacés, les poissons sont également à rejeter; de même les ragoûts, les sauces relevées, les champignons, les truffes, les fromages faits. Le foie gras, les graisses, les féculents qui entravent les oxydations doivent encore être déconseillés. Dans les repas, la plus grande place sera laissée au laitage, aux légumes verts, aux salades peu vinaigrées, aux fruits frais et particulièrement aux fraises. En effet, les légumes riches en oxalates ne sont pas nuisibles dans la gravelle urique.

En ce qui concerne les boissons, la plus recommandable est l'eau pure, mais une pareille prescription est encore difficile à faire accepter dans certains milieux. Le vin de Bordeaux vieux, coupé d'une eau alcaline peu gazeuse, est aussi à conseiller, quoique le lait lui soit préférable. Le cidre passe, au dire de certains auteurs, pour un lithontriptique; quoique ses propriétés dans ce sens ne soient pas suffisamment établies, il n'est en tout cas pas nuisible et peut même être utile pour combattre la paresse de l'intestin, à condition de n'être ni trop monté en alcool ni trop acide. La bière est également permise sans dommage, l'usage, non l'abus. Les liqueurs, les vins liquoreux très riches en alcool tels que le madère, le malaga, le porto, le xérès, etc., seront formellement interdits et aussi les vins mousseux. Le café, aliment d'épargne, doit être évité; au contraire, en l'absence de gravelle oxalique, il n'y a pas lieu de proscrire le thé, le cacao ou le chocolat, mais non dans les cas où, comme chez quelques arthritiques, les deux lithiases sont associées.

Pour ce qui est des viandes, le régime à conseiller aux malades atteints de gravelle oxalique comporte à peu près les mêmes restrictions, puisque l'acide oxalique est aussi le produit d'une élaboration vicieuse des principes azotés. Il en est tout autrement des légumes et autres aliments végétaux. Il y a donc lieu d'énumérer toute une série de comestibles sur lesquels il importe d'attirer l'attention du malade et que leur richesse en acide oxalique rend nocifs pour lui. Ce sont principalement les légumes suivants : l'oseille, les épinards